



## Arnaques congés payés???? aidez moi svp

Par **libellule**, le **13/09/2012 à 11:22**

Bonjour,

Je souhaiterais que vous m'aidez concernant les congés payés.

Voilà, nous avons droit à 5 semaines de congés par an, ayant déjà posé 4 semaines, il devrait me rester encore 1 semaine. Cependant quand la secrétaire de mon travail (employée commercial dans la grande distribution), m'a donné ma feuille pour me dire le nombre de jours à posé qu'il restait il ya écrit 4jours et non les 6 qu'il devrait.

Comment se fait -il?? nous cumulons 2.5 jours et demi par mois, tout est correct, sur le planning de mon chef il ya marquer 6 jours et non 4!!!! Apparemment elle serait remonter ya deux ans en arrière dans son ordinateur pour voir ( quoi je ne sais pas). A t-elle le droit que puis je faire???

Encore une question si vous pouvez m'aider, les heures supp. sont elles obligatoires?? Sur notre planning mon chef a rajouter des heures en plus sans nous prévenir rien.

J'espère avoir des réponses à mes questions.

Cordialement

Par **pat76**, le **13/09/2012 à 14:57**

Bonjour

Vous aviez vérifié sur vos bulletins de salaire si le nombre de jours de congés payés que vous aviez acquis au 31 mai 2012 était bien 30 jours et non 28?

Les heures supplémentaires peuvent être prévues par l'employeur car vous avez un quota d'heures supplémentaires à faire dans l'année et vous ne pouvez refuser de les faire si votre employeur vous a prévenu au moins trois jours à l'avance que vous auriez à les faire.

Par contre il doit soit vous les payer soit vous donner un repos compensateur.

Un refus de votre part d'effectuer des heures supplémentaires sera considéré comme une faute grave et pourra être motif à licenciement.

Vous avez vérifié votre convention collective pour savoir combien d'heures supplémentaires par an votre employeur a le droit de vous demander d'effectuer?